

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Pyrénées-Orientales

CANDIDATURE A UN CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE – ENSEIGNANTS 1^{ER} DEGRE Année scolaire 2026-2027

A retourner, au secrétariat de l'IEN en charge de votre circonscription pour avis, lundi 2 février 2026 dernier délai. Je soussigné(e) NOM: Prénom: Date de naissance: Corps/grade: Fonction: Ecole ou Etablissement: Adresse personnelle: Tel (école): Tel (domicile): Demande le bénéfice d'un congé de formation professionnelle au titre du décret n° 2007-1470 du 15 octobre 2007 pour suivre la formation suivante (1): Nature de la formation : Nom de l'organisme dispensant la formation : Objectifs poursuivis: Joindre la lettre explicitant le projet professionnel dans lequel s'inscrit la formation (1) Joindre à la demande, ou adresser dès que possible un certificat d'inscription précisant s'il y a lieu, que la formation est agréée par l'état au regard de l'arrêté du 23 juillet 1981 modifié. • S'agit-il: d'une formation qualifiante en lien avec la fonction éducative ? □ oui Diplôme préparé : d'une préparation à un concours de l'éducation nationale ? □ oui □ non Préciser le nombre d'admissibilités et les années :..... d'une première demande? □ oui □non si non, année de dépôt de chaque demande :

• Avez-vous déjà bénéficié, dans votre carrière, d'un congé de formation professionnelle, y compris au titre d'une autre académie ? □ oui □ non
Si oui, préciser l'année scolaire (ou les années scolaires) ainsi que la (ou les) durée(s) :
• Êtes-vous bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi au sens de l'article L.5212-13 du Code de l'Education ? □ oui □ non si oui, <u>fournir un justificatif</u> (ex : RQTH)
ENGAGEMENT:
Dans l'hypothèse où ma demande serait agréée, je m'engage à rester au service de l'Etat, à l'expiration de ce congé, pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle forfaitaire m'aura été versée et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non-respect de cet engagement.
Je m'engage également à transmettre au service de la DRHE de la DSDEN des Pyrénées-Orientales une attestation prouvant ma présence effective en formation à la fin de chaque mois. En cas d'interruption de ma formation sans motif valable, je m'engage à rembourser les indemnités perçues depuis le jour où cette formation a été interrompue.
Je déclare avoir pris connaissance des dispositions contenues dans le décret 2007-1470 du 15 octobre 2007 et dans la note de service n°89-103 du 28 avril 1989 (BO du 18 mai 1989) en ce qui concerne :
 Les obligations incombant aux fonctionnaires placés en congé de formation, La durée maximale du versement de l'indemnité mensuelle forfaitaire (12 mois) L'obligation de paiement des retenues pour pension.
Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :
A, le, le
Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »
Avis motivé de l'IEN de la circonscription (avis requis dans le cadre de la politique des ressources humaines du département):
A, le, le

Signature et cachet de l'IEN de circonscription